

**OBJET    BUDGET PRIMITIF ET AP/ CP 2013**  
**BUDGET ANNEXE EAU**

---

Le Budget Primitif 2013 de l'Eau s'élève en mouvements budgétaires en dépenses et en recettes :

- \* à 23 873 542 € pour la Section d'Investissement,
- \* et à 3 300 000 € pour la Section d'Exploitation.

Les recettes d'exploitation proviennent de la surtaxe pour un montant de 3 300 000 €.

Elles permettent de dégager un autofinancement de l'investissement à hauteur de 2 016 985 €.

Après remboursement du capital de la dette de 699 810 €, l'épargne nette prévue est de 1 317 175 qui, avec un emprunt de 8 076 557 € et des subventions d'investissement de 980 000 €, viennent financer 9 214 032 € de travaux et 1 009 700 € d'études.

Les opérations sont retracées dans les tableaux ci-joints.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

OBJET BUDGET PRIMITIF ET AP/ CP 2013  
BUDGET ANNEXE EAU

---

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 12/7-03 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur MAILLOT Gérald, 1er Adjoint, présenté au nom de la Commission Affaire Générale/ Entreprise Municipal ;

Sur l'avis favorable de ladite Commission ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE  
A L'UNANIMITE**

*8 abstentions  
(dont 2 votes par procuration)*

*pour*

↓  
*M. FOURNEL Dominique, Mme ALLIE Carmen,  
Mme TROTET Maryse, M. VICTORIA René-Paul,  
Mme CHEFIARE Claudine et Mme LOCATE Raziah*

↓  
*autres élus présents et mandatés*

**ARTICLE 1**

Adopte le Budget Primitif 2013 de l'Eau qui s'élève, en mouvements budgétaires, en dépenses et en recettes, à 23 873 542 € pour la Section d'Investissement et à 3 300 000 € pour la Section d'Exploitation.

**ARTICLE 2**

Autorise le Maire à utiliser les Autorisations de Programmes et Crédits de Paiement 2013 suivant le tableau présenté en annexe IV B2.1 de la liasse budgétaire du BP de l'Eau.

*Département de la Réunion  
Commune de Saint-Denis*

**BUDGET PRIMITIF 2013  
BUDGET ANNEXE DE L'EAU**



*Conseil Municipal  
Du samedi 15 décembre 2012  
(septième séance annuelle)*

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

	<b>COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT</b> VILLE DE SAINT-DENIS
--	---

POSTE COMPTABLE DE :

<b>SERVICE PUBLIC LOCAL</b> EAU
------------------------------------

**M4 (1)**

<b>BUDGET Budget Primitif (2)</b>
-----------------------------------

**ANNEE 2013**

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M4, M41, M42, M43, M44 ou M49.  
(2) Préciser s'il s'agit du budget primitif ou du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

## SOMMAIRE

pages		Jointes	Sans objet
	<b>I Informations générales</b>		
4	Modalités de vote du budget		
	<b>II Présentation générale du budget</b>		
5	A1 - Vue d'ensemble - Sections		
6	A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres		
7	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
8	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
9	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	<b>III Vote du budget</b>		
10	A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses - Articles		
13	A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes - Articles		
15	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
18	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
21	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	<b>IV - Annexes</b>		
	<b>A - Eléments du bilan</b>		
22	A1.1 - Etat de la dette - Dette sur emprunt - Répartition par préteur	X	
22	A1.2 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par type de taux	X	
23	A1.3 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
24	A1.4 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
25	A1.5 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	X	
26	A1.6 - Etat de la dette - Contrats de couverture du risque financier	X	
26	A1.7 - Etat de la dette - Crédits de trésorerie	X	
27	A1.8 - Etat de la dette - Répartition de l'encours	X	
28	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
	A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations		X
	A3.2 - Etalement des provisions		X
29	A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
30	A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A5.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement (1)		X
	A5.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif (1)		X
	A6 - Etat des charges transférées		X
	A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
	<b>B - Engagements hors bilan</b>		
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie (2)		X
	B1.2 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
	B1.3 - Etat des contrats crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
31	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	<b>C - Autres éléments d'informations</b>		
32	C1.1 - Etat du personnel au 1/1/N	X	
32	C1.2 - Etat du personnel non titulaire au 1/1/N	X	
32	C1.3 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	X	
33	C2 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier (2)	X	
33	C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
	<b>D Arrêté et signatures</b>		
34	D - Arrêté et signatures	X	

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	I
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget :
- au niveau "du chapitre" pour la section d'exploitation (1),
  - au niveau "du chapitre" pour la section d'investissement (1).
  - ~~- avec ou sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B 3 (2).~~

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

- III - Les provisions sont : (2)
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
  - ~~- budgétaires (délibération n° ..... du .....).~~

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport au budget - primitif ~~ou cumulé~~ - de l'exercice précédent (2).  
Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

- V - Le présent budget a été voté (2) :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
  - ~~- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;~~
  - ~~- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.~~

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".  
(2) Rayer la mention inutile.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**EXPLOITATION**

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)</b>	3 300 000,00	3 300 000,00
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>		
	<b>002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)</b>		
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)</b>		3 300 000,00	3 300 000,00

**INVESTISSEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)</b>	23 873 542,00	23 873 542,00
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>		
	<b>001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)</b>		
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>		23 873 542,00	23 873 542,00

**TOTAL**

<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	27 173 542,00	27 173 542,00
----------------------------	---------------	---------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, ils'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20121215-12703-4-2-DE  
Date de réception préfecture : 07/01/2013

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

**DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Prop. nouvelles)
011	Charges à caractère général	372 000,00		171 000,00	171 000,00	171 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	451 000,00		456 000,00	456 000,00	456 000,00
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	150 000,00				
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>973 000,00</b>		<b>627 000,00</b>	<b>627 000,00</b>	<b>627 000,00</b>
66	Charges financières	144 000,00		656 015,00	656 015,00	656 015,00
67	Charges exceptionnelles	10 000,00				
68	Dotations aux provisions (4)					
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés					
022	Dépenses imprévues					
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>1 127 000,00</b>		<b>1 283 015,00</b>	<b>1 283 015,00</b>	<b>1 283 015,00</b>
023	Virement à la section d'investissement (6)	2 382 851,00				
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)	1 310 149,00		2 016 985,00	2 016 985,00	2 016 985,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (6)					
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>3 693 000,00</b>		<b>2 016 985,00</b>	<b>2 016 985,00</b>	<b>2 016 985,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>4 820 000,00</b>		<b>3 300 000,00</b>	<b>3 300 000,00</b>	<b>3 300 000,00</b>

+  
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) =

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 3 300 000,00

**RECETTES D'EXPLOITATION**

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Prop. nouvelles)
013	Atténuation de charges					
70	Ventes de produits fabriqués, prestations...	3 320 000,00		3 300 000,00	3 300 000,00	3 300 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)					
74	Subventions d'exploitation					
75	Autres produits de gestion courante					
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>3 320 000,00</b>		<b>3 300 000,00</b>	<b>3 300 000,00</b>	<b>3 300 000,00</b>
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises sur provisions et dépréciations(4)					
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>3 320 000,00</b>		<b>3 300 000,00</b>	<b>3 300 000,00</b>	<b>3 300 000,00</b>
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)	1 500 000,00				
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (6)					
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>1 500 000,00</b>				
<b>TOTAL</b>		<b>4 820 000,00</b>		<b>3 300 000,00</b>	<b>3 300 000,00</b>	<b>3 300 000,00</b>

+  
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) =

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 3 300 000,00

**Pour information :**

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)</b>	<b>2 016 985,00</b>	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation qui viennent financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.
--	---------------------	---

- (1) cf IB - Modalités de vote.  
(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).  
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations de comptes financiers.  
(5) Ce chapitre n'existe pas en M49.  
(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.  
(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.  
(8) A servir uniquement, en dépenses, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée edt, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.  
(9) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).  
(10) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.  
(11) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20121215-12703-4-2-DE  
Date de réception préfecture : 07/01/2013



<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Prop. nouvelles)
20	Immobilisations incorporelles	1 687 282,00		1 009 700,00	1 009 700,00	1 009 700,00
21	Immobilisations corporelles			150 000,00	150 000,00	150 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	8 298 946,00		9 214 032,00	9 214 032,00	9 214 032,00
	<b>Total des opérations d'équipement</b>			<b>10 373 732,00</b>	<b>10 373 732,00</b>	<b>10 373 732,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées	287 000,00		8 699 810,00	8 699 810,00	8 699 810,00
18	Compte de liaison : affectation ... (8)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>287 000,00</b>		<b>8 699 810,00</b>	<b>8 699 810,00</b>	<b>8 699 810,00</b>
45X-1	<b>Total des opé. Pour compte de tiers (9)</b>					
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>10 273 228,00</b>		<b>19 073 542,00</b>	<b>19 073 542,00</b>	<b>19 073 542,00</b>
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)	4 998 000,00				
041	Opérations patrimoniales (6)	3 498 000,00		4 800 000,00	4 800 000,00	4 800 000,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>8 496 000,00</b>		<b>4 800 000,00</b>	<b>4 800 000,00</b>	<b>4 800 000,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>18 769 228,00</b>		<b>23 873 542,00</b>	<b>23 873 542,00</b>	<b>23 873 542,00</b>

+	<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	
=	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	
		<b>23 873 542,00</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Prop. nouvelles)
13	Subventions d'investissement	1 500 000,00		980 000,00	980 000,00	980 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	6 580 228,00		16 076 557,00	16 076 557,00	16 076 557,00
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>8 080 228,00</b>		<b>17 056 557,00</b>	<b>17 056 557,00</b>	<b>17 056 557,00</b>
10	Dot., fonds divers et réserves					
106	Réserves (10)					
18	Compte de liaison : affectation à ... (8)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
	<b>Total des recettes financières</b>					
45X-2	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (9)</b>					
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>8 080 228,00</b>		<b>17 056 557,00</b>	<b>17 056 557,00</b>	<b>17 056 557,00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement (6)	2 382 851,00				
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)	4 808 149,00		2 016 985,00	2 016 985,00	2 016 985,00
041	Opérations patrimoniales (6)	3 498 000,00		4 800 000,00	4 800 000,00	4 800 000,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>10 689 000,00</b>		<b>6 816 985,00</b>	<b>2 016 985,00</b>	<b>6 816 985,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>18 769 228,00</b>		<b>23 873 542,00</b>	<b>19 073 542,00</b>	<b>23 873 542,00</b>

+	<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	
=	<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	
		<b>23 873 542,00</b>

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement qui viennent financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)</b>	<b>2 016 985,00</b>
--	---------------------

Accuse de réception en préfecture  
974-219740115-20121215-12703-4-2-DE  
Date de réception préfecture : 07/01/2013

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	171 000,00		171 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	456 000,00		456 000,00
014	Atténuation de produits			
60	<i>Achats et variations de stocks (3)</i>			
65	Autres charges de gestion courante			
66	Charges financières	656 015,00		656 015,00
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux prov.		2 016 985,00	2 016 985,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)			
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
022	Dépenses imprévues			
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>			
<b>Dépenses d'exploitation - Total</b>		<b>1 283 015,00</b>	<b>2 016 985,00</b>	<b>3 300 000,00</b>

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	+
---	---

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>3 300 000,00</b>
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
14	<i>Provisions réglementées et amortissements dérogatoires</i>			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Remboursement d'emprunt (sauf 1688 non budgétaire)	8 699 810,00		8 699 810,00
18	Compte de liaison : affectation			
	<b>Total des opérations d'équipement</b>			
20	Immobilisations incorporelles (6)	1 009 700,00		1 009 700,00
21	Immobilisations corporelles (6)	150 000,00		150 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)			
23	Immobilisations en cours (6)	9 214 032,00	800 000,00	10 014 032,00
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières		4 000 000,00	4 000 000,00
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>			
45X-1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
<b>Dépenses d'investissement - Total</b>		<b>19 073 542,00</b>	<b>4 800 000,00</b>	<b>23 873 542,00</b>

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	+
--	---

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>23 873 542,00</b>
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(8) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et en M44.

qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation.

En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20121215-12703-4-2-DE  
Date de réception préfecture : 07/01/2013

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuation de charges			
60	Achats et variation des stocks (3)			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...	3 300 000,00		3 300 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)			
72	Production immobilisée			
73	Produits issus de la fiscalité (8)			
74	Subventions d'exploitation			
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	Transferts de charges			
<b>Recettes d'exploitation - Total</b>		<b>3 300 000,00</b>		<b>3 300 000,00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	
---	--

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>3 300 000,00</b>
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)			
13	Subventions d'investissement	980 000,00		980 000,00
14	Provisions réglementées et amortissements dérogatoires			
15	Provisions pour risques et charges (5)			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	16 076 557,00		16 076 557,00
18	Compte de liaison : affectation			
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours		4 000 000,00	4 000 000,00
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières		800 000,00	800 000,00
28	Amortissements des immobilisations		2 016 985,00	2 016 985,00
29	Dépréciation des immobilisations (5)			
39	Dépréciation des stocks et en-cours (5)			
45X-2	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
3...	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement			
<b>Recettes d'investissement - Total</b>		<b>17 056 557,00</b>	<b>6 816 985,00</b>	<b>23 873 542,00</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	
--	--

+

<b>AFFECTATION AU COMPTE 106</b>	
----------------------------------	--

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>23 873 542,00</b>
---	----------------------

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20121215-12703-4-2-DE  
Date de réception préfecture : 07/01/2013

## SECTION D'EXPLOITATION

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions (3)  nouvelles	Vote (4)
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général (5) (6)</b>	<b>372 000,00</b>	<b>171 000,00</b>	<b>171 000,00</b>
601	Achats stockés matières premières (et	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6066	Carburants		10 000,00	10 000,00
611	Sous traitance générale	20 000,00	10 000,00	10 000,00
61551	Matériel roulant		30 000,00	30 000,00
6156	Maintenance		50 000,00	50 000,00
617	Etudes et recherches	10 000,00	50 000,00	50 000,00
618	Divers	2 000,00	1 000,00	1 000,00
627	Services bancaires et assimilés	5 000,00		
6287	Remboursements de frais	320 000,00		
6288	Autres	10 000,00		
6535	Formation		15 000,00	15 000,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>451 000,00</b>	<b>456 000,00</b>	<b>456 000,00</b>
6215	Pers. affecté par col. de rat. 1	451 000,00	456 000,00	456 000,00
<b>014 (7)</b>	<b>Atténuation de produits</b>			
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>150 000,00</b>		
658	Charges diverses de gestion courante	150 000,00		
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES</b>				
<b>(a) = (011+012+014+65)</b>		<b>973 000,00</b>	<b>627 000,00</b>	<b>627 000,00</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	<b>144 000,00</b>	<b>656 015,00</b>	<b>656 015,00</b>
668	Autres charges financières		3 339,00	3 339,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	144 000,00	395 170,00	395 170,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE (8)		257 506,00	257 506,00
	Calcul du 66112 (5)			
	Montant des ICNE de l'exercice=			
	Montant de l'exercice N-1=			
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>10 000,00</b>		
6711	Int.moratoires-pénalités sur marchés	10 000,00		
<b>68</b>	<b>Dotations aux provisions (d) (9)</b>			
<b>69</b>	<b>Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)</b>			
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (f)</b>			
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f</b>		<b>1 127 000,00</b>	<b>1 283 015,00</b>	<b>1 283 015,00</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. 1 - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) 62 : sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.

(6) 634 : ce compte est uniquement ouvert en M41.

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20121215-12703-4-2-DE  
Date de réception préfecture : 07/01/2013

## SECTION D'EXPLOITATION

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions (3)  nouvelles	Vote (4)
------------------	-------------	--	-----------------------------------	----------

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M43 et en M44.

(8) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
023	Virement à la section d'investissement	2 382 851,00		
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5) (6)	1 310 149,00	2 016 985,00	2 016 985,00
6811	Dot. aux am. sur im. incorporelles-corp.	1 310 149,00	2 016 985,00	2 016 985,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		3 693 000,00	2 016 985,00	2 016 985,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation			
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		3 693 000,00	2 016 985,00	2 016 985,00
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)</b>		4 820 000,00	3 300 000,00	3 300 000,00

	+
<b>RESTES A REALISER N-1 (7)</b>	
	+
<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (7)</b>	
	=
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>3 300 000,00</b>

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.  
(2) cf. I - Modalités de vote.  
(3) Hors restes à réaliser  
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.  
(6) Compte 6815 : si la régie applique le régime des provisions budgétaires.  
(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
013	Atténuation des charges (5)			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...	3 320 000,00	3 300 000,00	3 300 000,00
70128	Autres taxes et redevances	3 320 000,00	3 300 000,00	3 300 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)			
74	Subventions d'exploitation			
75	Autres produits de gestion courante			
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES</b> <b>(a) = 013+70+73+74+75</b>		<b>3 320 000,00</b>	<b>3 300 000,00</b>	<b>3 300 000,00</b>
76	Produits financiers (b)			
7621	Intérêts encaissés à l'échéance			
7622	Intérêts - Rattachement des ICNE Calcul du 7622 Montant des ICNE de l'exercice= Montant de l'exercice N-1=			
77	Produits exceptionnels (c)			
78	Reprises sur provisions et sur dépréciations (d) (7)			
<b>TOTAL RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>		<b>3 320 000,00</b>	<b>3 300 000,00</b>	<b>3 300 000,00</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. 1 - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cet article n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20121215-12703-4-2-DE  
Date de réception préfecture : 07/01/2013

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5) (6)	1 500 000,00		
777	Quo.part sub.d'inv.virée au rés.de l'ex	1 500 000,00		
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (5)			
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>1 500 000,00</b>		

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et ordres)</b>	<b>4 820 000,00</b>	<b>3 300 000,00</b>	<b>3 300 000,00</b>
---	---------------------	---------------------	---------------------

	+
<b>RESTES A REALISER N-1 (7)</b>	

	+
<b>R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (7)</b>	

	=
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>3 300 000,00</b>

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
- (2) cf. I - Modalités de vote.
- (3) Hors restes à réaliser
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.
- (6) Compte 7815 : si la régie a opté pour le régime des provisions budgétaires.
- (7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Accusé de réception en préfecture  
 974-219740115-20121215-12703-4-2-DE  
 Date de réception préfecture : 07/01/2013



## SECTION D' INVESTISSEMENT

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) C	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (hors opérations)</b>	<b>1 687 282,00</b>	<b>1 009 700,00</b>	<b>1 009 700,00</b>
2031	Frais d'études	1 513 771,00	913 415,00	913 415,00
2033	Frais d'insertion	173 511,00	96 285,00	96 285,00
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles (hors opérations)</b>		<b>150 000,00</b>	<b>150 000,00</b>
21782	Matériel de transport		100 000,00	100 000,00
21783	Mat. bureau et matériel info		50 000,00	50 000,00
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)</b>			
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (hors opération)</b>	<b>8 298 946,00</b>	<b>9 214 032,00</b>	<b>9 214 032,00</b>
2315	Instal, matériel et outil. tech.	7 445 489,00	8 737 678,00	8 737 678,00
238	Av.-actes versés sur cdes d'immo cor.	853 457,00	476 354,00	476 354,00
	<b>Total des opérations (5)</b>			
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>9 986 228,00</b>	<b>10 373 732,00</b>	<b>10 373 732,00</b>

<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>			
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>			
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>287 000,00</b>	<b>8 699 810,00</b>	<b>8 699 810,00</b>
1641	Emprunts en euro	287 000,00	406 305,00	406 305,00
1643	Emprunts en devises		143 505,00	143 505,00
16449	Opérations afférentes à l'emprunt		8 000 000,00	8 000 000,00
1648	Emprunts - autres organismes		150 000,00	150 000,00
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectation à</b>			
<b>26</b>	<b>Participations et créances rattachées à des particip.</b>			
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>			
<b>020</b>	<b>Dépenses imprévues</b>			
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>287 000,00</b>	<b>8 699 810,00</b>	<b>8 699 810,00</b>

<b>45...1..</b>	<b>Opé. pour compte de tiers n° ... (1 ligne par opé.) (6)</b>			
	<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>			

Accuse de réception en préfecture  
974-219740115-20121215-12703-4-2-DE  
Date de réception préfecture : 07/01/2013

## SECTION D' INVESTISSEMENT

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) C	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
<b>TOTAL DES DEPENSES RÉELLES</b>		<b>10 273 228,00</b>	<b>19 073 542,00</b>	<b>19 073 542,00</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions (3) nouvelles	Voté (4)
040	Opérations d'ordre transfert entre sections (5)	1 500 000,00		
	Reprises sur autofinancement antérieur (6)	1 500 000,00		
13918	Autres	1 500 000,00		
	Charges transférées			
041	Opérations patrimoniales (7)	3 498 000,00	4 800 000,00	4 800 000,00
2315	Instal, matériel et outill. tech.	998 000,00	800 000,00	800 000,00
2762	Créance sur tit de dts à déductiva	2 500 000,00	4 000 000,00	4 000 000,00
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>4 998 000,00</b>	<b>4 800 000,00</b>	<b>4 800 000,00</b>

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)</b>	<b>15 271 228,00</b>	<b>23 873 542,00</b>	<b>23 873 542,00</b>
---	----------------------	----------------------	----------------------

<b>RESTES A REALISER N-1 (8)</b>	+
----------------------------------	---

<b>D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (8)</b>	+
---	---

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	=	<b>23 873 542,00</b>
---	---	----------------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.  
(2) cf. I - Modalités de vote.  
(3) Hors restes à réaliser  
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.  
(6) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.  
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.  
(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats);

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20121215-12703-4-2-DE  
Date de réception préfecture : 07/01/2013

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions (3)  nouvelles	Vote(4)
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>1 500 000,00</b>	<b>980 000,00</b>	<b>980 000,00</b>
13118	Autres		980 000,00	980 000,00
1318	Autres	1 500 000,00		
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>6 580 228,00</b>	<b>16 076 557,00</b>	<b>16 076 557,00</b>
1641	Emprunts en euro	6 580 228,00	8 076 557,00	8 076 557,00
16449	Opérations afférentes à l'emprunt		8 000 000,00	8 000 000,00
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>			
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>			
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>			
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>			
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>8 080 228,00</b>	<b>17 056 557,00</b>	<b>17 056 557,00</b>

<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>			
1021	Dotation			
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés			
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectation à</b>			
<b>26</b>	<b>Participations et créances rattachées à des particip.</b>			
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>			
<b>024</b>	<b>Produits des cessions d'immobilisation</b>			
<b>Total des recettes financières</b>				

45...2..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (5)			
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>				

<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>	<b>8 080 228,00</b>	<b>17 056 557,00</b>	<b>17 056 557,00</b>
-----------------------------------	---------------------	----------------------	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

Accuse de réception en préfecture  
974-219740115-20121215-12703-4-2-DE  
Date de réception préfecture : 07/01/2013

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions (3)  nouvelles	Vote(4)
------------------	-------------	--	-----------------------------------	---------

(2) cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Pour mémoire budget primitif précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
<b>021</b>	<b>Virement de la section d'exploitation</b>	<b>2 382 851,00</b>		
<b>040</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections (5), (6)</b>	<b>1 310 149,00</b>	<b>2 016 985,00</b>	<b>2 016 985,00</b>
281311	Bâtiments d exploitation	583 340,69		
281351	Bâtiments d exploitation	516 916,39	1 270 589,00	1 270 589,00
281531	Réseaux d adduction d eau		536 504,00	536 504,00
281561	Matériel spécifique eau	209 891,92	209 892,00	209 892,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D' EXPLOITATION</b>		<b>3 693 000,00</b>	<b>2 016 985,00</b>	<b>2 016 985,00</b>
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (7)</b>	<b>3 498 000,00</b>	<b>4 800 000,00</b>	<b>4 800 000,00</b>
2315	Instal, matériel et outill. tech.	2 500 000,00	4 000 000,00	4 000 000,00
2762	Créance sur tff de dts à déductiva	998 000,00	800 000,00	800 000,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>7 191 000,00</b>	<b>6 816 985,00</b>	<b>6 816 985,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)</b>		<b>15 271 228,00</b>	<b>23 873 542,00</b>	<b>23 873 542,00</b>

+	
<b>RESTES A REALISER N-1 (8)</b>	
+	
<b>R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (8)</b>	
=	
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	
<b>23 873 542,00</b>	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la région.  
(2) cf. I - Modalités de vote.  
(3) Hors restes à réaliser  
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.  
(6) Si la région applique le régime des provisions budgétaires.  
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.  
(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20121215-12703-4-2-DE  
Date de réception préfecture : 07/01/2013

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N° : (1)**

**LIBELLE :**

**POUR VOTE (Chapitre)**

**ou**

**POUR INFORMATION (2)**

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant (6)
<b>DEPENSES</b>			<b>a</b>		<b>b</b>	<b>b</b>
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réallser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<b>c</b>	<b>d</b>
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		
	Autres		

**Besoin de financement = (a+b) - (c+d)**

**Excédent de financement = (c+d) - (a+b)**

(1) Ouvrir un cadre par opération et dont le numéro doit être au moins égal à 10.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan des comptes appliqué par la régic.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20121215-12703-4-2-DE  
Date de réception préfecture : 07/01/2013

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>	
<b>DETTE SUR EMPRUNT - REPARTITION PAR PRETEURS</b>	<b>A1.1</b>
<b>REPARTITION DES EMPRUNTS PAR TYPE DE TAUX</b>	<b>A1.2</b>

**A1.1 - DETTE SUR EMPRUNT - REPARTITION PAR PRETEURS (1)**

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/13 de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (2)	Capital
<b>TOTAL</b>	<b>19 318 476</b>	<b>13 639 694</b>	<b>1 094 878</b>	<b>396 169</b>	<b>699 810</b>
<b>Après des organismes de droit privé</b>					
B.F.T/CRCAMR DE LA REUNION	3 000 000	2 700 000	220 200	70 200	150 000
CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	10 000 000	10 000 000	701 000	294 695	406 305
DEXIA	1 318 476	839 694	173 779	30 274	143 505
AUTRES	5 000 000				
(3)					
<b>Après des organismes de droit public</b>					
(3)					
<b>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées) (3)</b>					

(1) Pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (CLTR, OCLT, PCTM, ...), seules les opérations comptabilisées au compte 16441 "opérations afférentes à l'emprunt" doivent être inscrites.

(2) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 666.

(3) A détailler en tant que de besoin selon la nature du prêteur.

**A1.2 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR TYPE DE TAUX**

Emprunts ventilés par type de taux (taux au 1/01/13) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial de l'emprunt	Capital restant dû au 1/01/2013	Capital restant dû au 31/12/2013	Niveau de taux à la date de vote du budget (4)	Intérêts à payer de l'exercice (5)	% par type de taux selon le capital restant dû
<b>Emprunts à taux fixe sur la durée de vie du contrat</b>							
711	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	3 000 000	3 000 000	2 855 787	0	137 195	16%
712	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	7 000 000	7 000 000	6 737 929	0	157 500	38%
Emprunt prévisionnel		5 000 000		5 000 000	0		28%
<b>TOTAL</b>		<b>15 000 000</b>	<b>10 000 000</b>	<b>14 593 695</b>		<b>294 695</b>	<b>62%</b>
<b>Emprunts à taux indexé sur la durée du contrat</b>							
<b>TAUX POSTFIXE</b>							
707	B.F.T/CRCAMR DE LA REUNION	3 000 000	2 700 000	2 560 000	0	70 200	14%
<b>TOTAL</b>		<b>3 000 000</b>	<b>2 700 000</b>	<b>2 560 000</b>		<b>70 200</b>	<b>14%</b>
<b>Emprunts avec plusieurs tranches de taux (2)</b>							
<b>TOTAL</b>							
<b>Emprunts avec options (3)</b>							
701	DEXIA	1 318 476	839 694	696 089	0	30 274	4%
<b>TOTAL</b>		<b>1 318 476</b>	<b>839 694</b>	<b>696 089</b>		<b>30 274</b>	<b>4%</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>19 318 476</b>	<b>13 639 694</b>	<b>17 639 785</b>		<b>396 169</b>	<b>100%</b>

(1) Répéter les emprunts selon le type de taux au 1/01/13 après opérations de couverture éventuelles.

(2) Emprunts dont le passage d'un type d'indice à un autre est prédéterminé dans le contrat.

(3) Emprunts offrant la possibilité de modifier les conditions financières en cours de contrat (passage d'un taux fixe à un taux indexé ou changement du mode d'amortissement).

(4) Indiquer le niveau de taux après opération d'échange éventuelle. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'exercice précédent.

Pour les emprunts à taux révisables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(5) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 666.

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20121215-12703-4-2-DE  
Date de réception préfecture : 07/01/2013



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES DETTES</b>	<b>A1.3</b>

**A1.3 - AUTRES DETTES**

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités			
Dettes pour travaux devant être réglés en plusieurs exercices			
Dettes pour souscription au capital d'une SEM			
Dettes pour location - ventes			
Dettes pour location - acquisitions			
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			

**NEANT**

**IV - ANNEXES**  
**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE**  
**REPARTITION PAR NATURE DE DETTES**

Nature de la dette	Année de mobilisation et prêt / le mode de rachat	Objet de l'emprunt ou de la dette	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant au 31/12/2013	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements	Taux initial		Taux à la date du vote du budget (6)		Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annulé de l'exercice en (7) intérêts	ICM de l'exercice
								Taux (%)	Index	Taux (%)	Index			
								(5) Taux actuariel	(4)	(3) Niveau de taux	(2)			
<b>TOTAL GENERAL</b>				13 318 476	13 839 684							395 169	899 810	287 905
163 Emprunts obligataires														
163.1 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès d'établissements de crédit														
164.1 Emprunts en euros														
701 2009 P refinancement emprunts 608, 670, 680			DEXA	1 318 476	899 984	5	Trimestrielle F							
707 2010 C eau-investissements 2010			B.F. THICHAIR DE LA REUNION	3 000 000	2 700 000	12	Trimestrielle V	3,81%	F	3,81%			30 274	143 505
711 2011 P eau-investissements 2011			CAUSSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	3 000 000	3 000 000	14	Annuelle F	3,75%	V	TAG 3M			70 200	160 000
712 2012 P investissements 2012			CAUSSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	7 000 000	7 000 000	14	Annuelle F	4,51%	F				137 185	144 234
763 2013 investissements 2013			CAUSSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	5 000 000	5 000 000	15	Annuelle F	2,25%	F				157 500	262 071
763 Emprunts en devises (hors zone G)														37 500
164.1 Opérations afférentes à l'emprunt (6)					(6)									
165 Dépôts et cautionnements reçus														
Total des dépôts et cautionnements reçus														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières														
168 Autres emprunts et dettes assimilés														
1681 Autres emprunts														
1682 Bons à moyen terme négociables														
1687 Autres dettes														

(1) Indiquer C pour amortissement constant; P pour amortissement annuel progressif; F pour en fixe; S pour semestriel; M pour mensuel; X pour autre à préciser.  
(2) Indiquer le type d'index: (ex.: EURIBOR 3 mois ...).  
(3) Indiquer le type d'index: (ex.: EURIBOR 3 mois ...).  
(4) Indiquer le type d'index: (ex.: EURIBOR 3 mois ...).  
(5) Indiquer le type d'index: (ex.: EURIBOR 3 mois ...).  
(6) Préciser l'année de rachat: (ex.: 2010 ...).  
(7) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6811 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 685.  
(8) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

IV

A1.5

A1.5 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Années de mobilisation et profil d'amortis. de l'emprunt (2)	Année Profil	Objet de l'emprunt	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (3)	Taux initial		Taux à la date du vote du budget (7)			Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité de l'exercice en(8) en intérêts capital	ICNE de l'exercice
								Taux (4)	Index (5)	Taux (6)	Index (5)	Niveau de taux			
Remboursement anticipé avec refinancement de dette															
Total des dépenses au c/166															
Refinancement de la dette															
NEANT															
Total des recettes au c/168															
Refinancement de la dette															
...															
...															
...															

Accusé de réception en préfecture  
974-21974015-2012-215-12703-4-2 DE  
Date de réception préfecture: 07/01/2018

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédits suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.  
 (2) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour fin fixe, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autre à préciser.  
 (3) Indiquer A pour annuelle, T pour trimestrielle et M pour mensuelle.  
 (4) Indiquer le type d'index (ex : EURIBOR 3 mois ...).  
 (5) Indiquer le type d'index (ex : EURIBOR 3 mois ...).  
 (6) Taux annuel, tous frais compris.  
 (7) Taux après opérations d'échange éventuelles. S'agissant du niveau du taux, indiquer pour un taux variable, le niveau à la date de vote du budget.  
 (8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>	
<b>CONTRATS DE COUVERTURE DU RISQUE FINANCIER</b>	<b>A1.6</b>
<b>CREDITS DE TRESORERIE</b>	<b>A1.7</b>

**A1.6 - ETAT DES CONTRATS DE COUVERTURE DES RISQUES FINANCIERS AU 01/01/13**

Emprunt couvert	Montant de la dette couverte	Nature du contrat de couverture	Organisme cocontractant	Date de départ de l'instrument	Date de fin du contrat de couverture	Primes payées pour l'achat d'option, le cas échéant	Primes reçues pour la vente d'option	Charge et produits constatés depuis l'origine du contrat	
								Charges (1)	Produits (2)
<b>RISQUES FINANCIERS RELATIFS AUX TAUX D'INTERETS</b>									
<b>NEANT</b>									
<b>RISQUES FINANCIERS RELATIFS AUX CHANGES</b>									

(1) Charges comptabilisées depuis l'origine du contrat au compte 688.

(2) Produits comptabilisés depuis l'origine du contrat au compte 768.

**A1.7 - CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature de la trésorerie (2)	Date de la décision (3)	Montant maximum autorisé au 1/1/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1	Montant restant au 1/1/N	Intérêts mandatés en N-1 (compte 6615)
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie		<b>NEANT</b>				
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						

(1) Circulaire n° NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989.

(2) Indiquer le nom des organismes prêteurs.

(3) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de décision du maire de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant.

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20121215-12703-4-2-DE  
Date de réception préfecture : 07/01/2013

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>	<b>A1.8</b>

	1- Indices en euros	2- Indices inflation (partielle de zone euro ou euro area) cas indices	Echange d'indices zone euro	4- Indices hors zone euro et partie d'indices de zone euro	5- Ecart d'indices hors zone euro	6- Autres indices
<b>Structure A - Taux fixe simple / taux variable simple / Echange de taux fixe contre taux variable ou l'inverse / Echange de taux structure</b>						
Nombre de Produits	3					
% de l'encours	94%					
Encours Début	12 700 000					
<b>Structure B- Partiers simples / Pas de tarif de levier</b>						
Nombre de Produits						
% de l'encours						
Encours Début						
<b>Structure C- Option d'échange (swaption)</b>						
Nombre de Produits	1					
% de l'encours	6%					
Encours Début	839 594					
<b>Structure D- Multiplicateur jusqu'à 3 / multiplicateur jusqu'à 5 capés</b>						
Nombre de Produits						
% de l'encours						
Encours Début						
<b>Structure E- Multiplicateur jusqu'à 5</b>						
Nombre de Produits						
% de l'encours						
Encours Début						
<b>Structure F- Autres types de structure</b>						
Nombre de Produits						
% de l'encours						
Encours Début						

Accusé de réception en préfecture  
 974-219740115-20121215-12703-4-2-DE  
 Date de réception préfecture : 07/01/2013

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>A2</b>

**A2 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES**

PROCEDURE	CHOIX DE LASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
<b>AMORTISSEMENT</b>	Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R 2321-1 du CGCT) : Néant  Réseaux d'adduction d'eau : 30 ans	Délib D.92

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES</b>	<b>A4.1</b>

**A4.1 - DETAIL DES OPERATIONS FINANCIERES ET DES DEPENSES**

Art. (1)	Libellé (1)	Dépenses votées (2)
<b>DEPENSES TOTALES (I) = A+B+C+D</b>		<b>549 810,00</b>
<b>HORS CHARGES TRANSFEREES (II) = A+B+C</b>		<b>549 810,00</b>
16	<b>Emprunts et dettes assimilées hors 16449 et 166 (A)</b>	<b>549 810,00</b>
163	Emprunts obligataires	
1641	Emprunts en euros	406 305,00
1643	Emprunts en devises	143 505,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	
165	Dépôts et cautionnements reçus	
<b>Autres dépenses financières (sous-total) (B)</b>		
10	Reversement de dotations et fonds divers	
13	Remboursement de subventions	
26	Participations et créances rattachées	
261	Titres de participation	
266	Autres formes de participation	
27	<b>Autres immobilisations financières</b>	
271	Acquisition de titres immobilisés (droits de propriété)	
272	Acquisition de titres immobilisés (droits de créances)	
274	Prêts accordés	
275	Dépôts et cautionnements versés	
020	<b>Dépenses imprévues</b>	

<b>Transferts entre sections = C+ D</b>		
	<b>Reprises sur autofinancement antérieur (C)</b>	
15	Sur provisions pour risques et charges	
10	Sur apports, dotations et réserves	
139	Subv.d'invest. reprises au résultat	
9	Sur provisions pour dépr. d.....	
	<b>Autres opérations</b>	
	<b>Charges transférées (D) = E + F + G</b>	
	<b>Charges à répartir sur plusieurs exercices (E)</b>	
	<b>Production immobilisée (F)</b>	
	<b>Stocks et en-cours (G)</b>	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. Annuaire de réception en préfecture

(3) Sur le plan appliqué le régime des provisions budgétaires, ainsi que pour les reprises des dépréciations des immobilisations ou des stocks.

Date de réception préfecture : 07/01/2013

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES</b>	<b>A4.2</b>

**A4.2 - DETAIL DES RECETTES**

Art. (1)	Libellé (1)	Recettes votées (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) (III) =G+H+J+K</b>		<b>2 016 985,00</b>
<b>Ressources propres externes (G)</b>		
10222	FCTVA	
10223	TLE	
10224	Versement au titre du P.L.D.	
10225	Participation pour dépassement du COS.	
10228	Autres fonds globalisés	
<b>Autres recettes financières (H)</b>		
138	Autres subv. d'invest. Non transf.	
165	Dépôts et cautionnements	
261	Titres de participation	
274	Remboursement de prêts	
27634	Communes et structures intercommunales	
27638	Autres établissements publics	
<b>Transferts entre sections ( J )</b>		<b>2 016 985,00</b>
281351	Bâtiments d exploitation	1 270 589,00
281531	Réseaux d adduction d eau	536 504,00
281561	Matériel spécifique eau	209 892,00
021	Virement de la section d'exploitation (k)	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf I - Modalités de vote.

(3) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires ainsi que pour les dotations des dépréciations des immobilisations ou des stocks.

**RESULTATS REPORTES ET AFFECTATION**

<b>D001</b>	<b>Déficit d'investissement reporté</b>	
-------------	---	--

<b>R001</b>	<b>Excédent d'investissement reporté</b>	
<b>R1064</b>	<b>Réserves réglementées (affectation des plus-values de cessions)</b>	
<b>R1068</b>	<b>Excédent de fonctionnement capitalisé</b>	

	Montant	
<b>Dépenses financières (hors dépenses des c/16449 et c/166)</b>	I+ D001	<b>549 810,00</b>
<b>Recette financières</b>	(III) + R001+ R1064 + R1068	<b>2 016 985,00</b>
<b>Solde des opérations financières</b>	III-(I) (1)	<b>1 467 175,00</b>
<b>Solde net hors charges transférées (2)</b>	III-(I-D) (1)	<b>1 467 175,00</b>

(6) Indiquer le signe algébrique.

(7) Ces charges pouvant être financées par emprunt.



IV - ANNEXES BUDGET EAU		IV		IV - ANNEXES BUDGET EAU		IV		
ENGAGEMENTS HORS BILAN		B2.1		ENGAGEMENTS HORS BILAN		B2.1		
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT		B2.1		AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT		B2.1		
B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT				B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT				
N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP	Révision de l'exercice 2013	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2013)	Montant des CP		Restes à financer (exercices au-delà de 2014)		
				Crédits de paiement antérieurs	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2013/21			
	Pour mémoire AP voté antérieurement y compris ajustement							
042817	Etudes Généralistes	1 550 000	-	1 550 000	391 158	202 670	340 000	616 172
042818	Ressources Forage du CERF	2 300 000	0	2 300 000	1 376 792	614 163	308 044	-
042819	Ressources Bellepierre	5 360 000	-	5 360 000	356 000	654 000	1 370 000	2 980 000
042820	Ressources des Ecartis	2 000 000	-	2 000 000	26 500	15 000	962 500	986 000
042821	Ressources Nouvelle	2 350 000	-	2 350 000	379 304	650 000	662 538	459 158
042822	Traitement Station Bellepierre	22 000 000	0	22 000 000	413 601	265 000	421 399	20 900 000
042823	Traitement Autres Stations	4 300 000	0	4 300 000	391 800	139 696	1 520 000	2 268 514
042824	Stockage	2 600 000	-	1 500 000	668 961	100 000	104 723	226 316
42 833	Stockage ZAC Camélias	1 500 000	0	1 500 000	550 018	940 022	9 980	-
042825	Extensions Réseaux	8 000 000	0	8 000 000	4 045 087	2 557 000	1 397 903	-
042826	Renforcement Réseaux	3 000 000	0	3 000 000	2 925 117	74 883	-	-
042827	Renouvellement Réseaux	10 023 000	-	10 023 000	8 345 671	1 677 329	-	-
42 832	Renouvellement Réseaux 2012 - 2015	4 300 000	-	4 300 000	60 000	30 000	665 000	3 525 000
042828	Sectorisation Réseaux	2 400 000	0	2 400 000	2 117 892	111 305	170 803	-
042829	Groupement Multi-Opérateurs	2 600 000	-	1 484 652	1 115 170	179	-	-
042830	Entretiens des ouvrages	800 000	0	800 000	688 284	11 716	120 000	-
42 834	Ressources Intercommunale	2 150 000	-	2 150 000	25 000	25 000	425 000	1 675 000
42 835	Renforcement Réseaux 2012-2015	2 000 000	-	2 000 000	30 000	10 000	565 000	1 385 000
42 836	Stockage LAVERDURE-CAMELIAS (Interco)	-	1 810 000	1 810 000	-	192 000	470 000	1 148 000
42 839	Stockage Reservoir EST 5000 -CHAUDRON (Interco)	-	1 710 000	1 710 000	-	92 000	470 000	1 148 000
42 840	Stockage MOULIN A VENT -BNF	-	1 760 000	1 760 000	-	142 000	470 000	1 148 000
42 841	Groupe Multi-Opérateurs AEU & AEP BRETAGNE	-	1 700 000	1 700 000	-	1 100 000	600 000	-
42 842	Groupe Multi-Opérateurs ANRU	-	1 500 000	1 500 000	-	400 000	600 000	500 000
42 843	Groupe Multi-Opérateurs AEU & AEP ST FRANCOIS	-	1 750 000	1 750 000	-	20 000	1 130 000	600 000
<b>TOTAL</b>				<b>86 476 348</b>	<b>23 875 366</b>	<b>10 223 932</b>	<b>12 803 890</b>	<b>39 674 160</b>

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20121215-12703-4-2-DE  
Date de réception préfecture : 07/01/2013

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION</b>	<b>C1.1</b>
<b>ETAT DU PERSONNEL AU 1/1/2011</b>	<b>C1.2</b>

**C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 1/1/N**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIE (2)	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	dont : TEMPS NON COMPLET
Néant				
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (1)</b>				
Néant				
<b>TECHNIQUE (2)</b>				
Néant				
<b>SOCIALE (3)</b>				
Néant				
<b>TOTAL GENERAL</b>				

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995.

(2) Catégories : A, B ou C.

**C1.2 - ETAT DU PERSONNEL NON TITULAIRE AU 1/1/N**

AGENTS NON TITULAIRES (emplois pourvus)	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)
Néant			
<b>TOTAL GENERAL</b>			

(1) CATEGORIES : A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif (dont emplois de l'article 47 de la loi du 26 Janvier 1984)

FIN : Financier

TECH : Technique et informatique (dont emplois de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984)

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

ENV : Environnement (dont espaces verts et aménagement rural)

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut de la fonction publique ou en euros annuels bruts.

**C1.3 - ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE**

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215 (1)
AGENTS TITULAIRES	A	100%	77 148
AGENTS TITULAIRES	A	100%	93 865
AGENTS NON TITULAIRES	A	100%	47 268
AGENTS TITULAIRES	B	100%	55 537
AGENTS TITULAIRES	B	100%	50 401
AGENTS NON TITULAIRES	B	100%	35 279
AGENTS NON TITULAIRES	B	100%	34 847
AGENTS TITULAIRES	B	100%	50 621
AGENTS NON TITULAIRES			11 033
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>456 000</b>

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20121215-12703-4-2-DE  
Date de réception préfecture : 07/01/2013

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION</b>	<b>C2</b>
<b>LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER</b>	<b>C3</b>
<b>ET DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE</b>	

**C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER**  
(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à la Mairie de St Denis. Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<b>Délégation de service public (3)</b>				
Affermage	VEOLIA	VEOLIA	Société anonyme	Néant
<b>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</b>				
<b>Autres</b>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicats etc...

et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement de rattachement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

**C3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**

Catégorie de service	Intitulé/Objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
Régie à seule autonomie financière					



ARRETE DES SIGNATURES

a) **SUJET HOAIZAU POUZI**  
**du 12/7-02.**

Nombre de membres en exercice 55  
Nombre de membres présents  
Nombre de suffrages exprimés

**55**  
**55**  
**55**

b = a + d **(y compris votes**  
**par procuration**

Nombre de voix pour  
contre  
abstentions

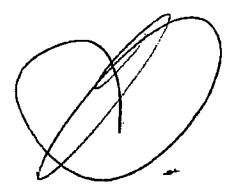
c = **32 + 5 votes par procuration**

d = **6 + 2 - - -**

Date de convocation du Conseil Municipal  
7 décembre 2012

**(Conférence « Chapeau »)**

Budget Primitif et AP/ CP 2013 - Budget Annexe Eau présenté par le Maire,  
à Saint-Denis, le 15 décembre 2012



Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en septième séance annuelle,  
à Saint-Denis, le 15 décembre 2012

Les membres du Conseil Municipal  
soussignés



Certifié exécutoire par le Maire,  
compte tenu - de la transmission en Préfecture, le  
- de la publication, le

Fait à Saint-Denis, le



Hôtel de Ville, le - 7 DEC. 2012

SECRETARIAT DU CONSEIL MUNICIPAL

Affaire suivie par Michel CANABADY MOUTIEN  
Référence CF68 / 07.12.2012  
Objet Conseil Municipal du samedi 15 décembre 2012  
(convocation de l'assemblée délibérante)

Madame,  
Chère Collègue,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir sous ce pli :

- \* l'Ordre du Jour, intégrant les avis des Commissions,
- \* les Rapports, projets de Délibérations et annexes éventuelles y relatives,

qui seront soumis à votre examen et approbation lors du **CONSEIL MUNICIPAL** réuni en **septième séance annuelle**

le **SAMEDI 15 DECEMBRE 2012**, à **09 h 00**,  
en la **Salle Polyvalente** de l'**Hôtel de Ville**.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Madame,  
Chère Collègue, l'expression de ma considération distinguée.

LE MAIRE

Gilbert ANNETTE

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20121215-12703-6-DE  
Date de réception en préfecture : 26/12/2012

**L** **É** **G** **A** **L** **I** **T** **É** ■ **F** **R** **A** **T** **E** **R** **N** **I** **T** **É**



Hôtel de Ville, le - 7 DEC. 2012

SECRETARIAT DU CONSEIL MUNICIPAL

Affaire suivie par Michel CANABADY MOUTIEN  
Référence CF68 / 07.12.2012  
Objet Conseil Municipal du samedi 15 décembre 2012  
(convocation de l'assemblée délibérante)

Monsieur,  
Cher Collègue,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir sous ce pli :

- \* l'Ordre du Jour, intégrant les avis des Commissions,
- \* les Rapports, projets de Délibérations et annexes éventuelles y relatives,

qui seront soumis à votre examen et approbation lors du **CONSEIL MUNICIPAL** réuni en **septième séance annuelle**

le **SAMEDI 15 DECEMBRE 2012, à 09 h 00,**  
en la **Salle Polyvalente** de l'**Hôtel de Ville.**

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Monsieur,  
Cher Collègue, l'expression de ma considération distinguée.

LE MAIRE



Gilbert ANNETTE

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20121215-12703-6-DE  
Date de réception préfecture : 26/12/2012

LIBERTÉ ■ ÉGALITÉ ■ FRATERNITÉ